****

**Diplôme d’Université FPAPR 2024-2025**

**« Formation à la Pair-Aidance Professionnelle pour favoriser**

**le Rétablissement en santé mentale »**

L’évolution des recommandations de bonnes pratiques dans le champ de la santé mentale a conduit depuis plusieurs années à favoriser les accompagnements orientés « rétablissement » et en particulier la mise en place de la pair-aidance.

Les interventions de « patients experts » en tant que médiateurs de santé-pairs ou pairs-aidants professionnels sont de plus en plus courantes dans les services ambulatoires de réhabilitation psychosociale et doivent se mettre en place dans les secteurs de soins aigus ou intra-hospitaliers, le savoir expérientiel étant un atout majeur dans l’accompagnement en Psychiatrie.

Ce DU de formation à la pair-aidance, construit sur l’inscription d’un binôme patient expert/professionnel de l’accompagnement en santé mentale exerçant au sein d’une structure engagée dans la promotion de la pair-aidance, permet de faire ce lien nécessaire à la mise en pratique de ce type d’accompagnement, de façon novatrice.

**Objectifs généraux de la formation**

▪ Développer les interventions de pair-aidance en santé mentale (projet commun sujet du mémoire de fin d’année)

▪ Acquérir un socle commun de connaissances et d’outils partagés permettant la construction de relations partenariales entre pairs-aidants et professionnels du système de santé en complémentarité

▪ Améliorer la qualité des soins au bénéfice de l’accompagnement des personnes dans leur parcours de rétablissement

▪ Identifier, mettre en valeur et s’appuyer sur les savoirs spécifiques de chacun

▪ Améliorer la compréhension des pratiques de chacun

▪ Acquérir une approche transversale et mobiliser les savoirs expérientiels à bon escient

▪ Apprendre à transformer l’expérience subjective en savoir transmissible et reconnu

**Prérequis généraux**

🗹 Avoir la volonté et la motivation de s’investir dans le développement de la pair-aidance

🗹 Être en mesure de pouvoir suivre cette formation en binôme : professionnel de l’accompagnement en santé mentale exerçant au sein d’une structure sanitaire ou médico-sociale + pair aidant ayant établi un contact avec la même structure de santé mentale

**Pour le Pair-aidant** :

🗹 Vivre avec une maladie psychique, être engagé dans un processus de rétablissement et avoir pris la distance nécessaire vis à vis du vécu de la maladie et des soins

🗹 Etre motivé pour accompagner autrui en mobilisant ses propres capacités d’écoute et de bienveillance

🗹 Avoir un contact avec un service de Santé Mentale où la pratique de la pair-aidance est favorisée en vue de porter un projet commun

**Pour le Professionnel de santé** :

🗹 Exercer en tant que professionnel dans un établissement de santé mentale

🗹 Etre motivé pour accompagner autrui en mobilisant ses propres capacités d’écoute et de bienveillance

🗹 Avoir la possibilité de favoriser la mise en place d’actions de pair-aidance au sein du service d’affectation, grâce à un contact préalable avec un pair-aidant en vue de porter un projet commun

**Calendrier de la formation**



▪ Module 1 : 17 et 18 octobre 2024

▪ Module 2 : 14 et 15 novembre 2024

▪ Module 3 : 12 et 13 décembre 2024

▪ Module 4 : 16 et 17 janvier 2025

▪ Module 5 : 13 et 14 février 2025

▪ Module 6 : 13 et 14 mars 2025

▪ Module 7 : 10 et 11 avril 2025

▪ Module 8 : 22 (présentation orale des mémoires) et 23 mai 2025

**Déroulé de la formation**

▪ **112h** (16 jours x 7h) incluant les heures de suivi pédagogique : 1h de tutorat collectif à chaque module.

▪ Inscription : Faculté de Médecine de Limoges.

▪ Site : salle de conférence C2RL, CH Esquirol, 92 rue Pierre et Marie Curie, Limoges.

▪ Jeudi et Vendredi sur 8 mois, dont 1 jour de présentation des mémoires en binômes en mai 2025.

▪ Un mémoire « pratique » décrivant un projet favorisant des actions de pair-aidance sera demandé à chaque binôme d’étudiants (professionnel en santé mentale-futur pair-aidant professionnel) pour valider la formation.

▪ Le mémoire devra être remis à l’équipe pédagogique avant le 1er mai 2025.

▪ Le mémoire sera présenté à l’oral par le binôme concerné le jeudi 22 mai 2025 lors de la session d’examens, à l’aide d’un diaporama, en 15-20 minutes. Le binôme répondra par la suite aux questions du jury durant 10-15 minutes. Cet examen sera sanctionné par une note sur 20 (assemblant la notation du mémoire écrit et de la présentation orale), la moyenne étant exigée pour valider le DU.

▪ Un rattrapage pourra être organisé en septembre en cas de note invalidante.

**Coût de la formation :**

▪ Dans le cadre de la Formation Initiale (étudiants, internes) : 1200 euros + 170 euros de frais d'inscription en 2023

▪ Dans le cadre de la Formation Continue : 1800 euros + 170 euros de frais d'inscription en 2023

Tarifs 2024-2025 en cours de calcul

**Equipe pédagogique :**

▪ Dr Emilie Legros-Lafarge, Psychiatre, Praticien Hospitalier, Médecin responsable du C2RL, CH Esquirol Limoges

▪ Philippe Verger, Professeur associé des Universités, Chef de Pôle, Pôle des Usagers, CH Esquirol Limoges

▪ Liliane Feynerol, Chef de Pôle adjoint, Pôle des Usagers, CH Esquirol Limoges

▪ Hélène Thomas, Médiateur de Santé-Pair, Pôle des Usagers, CH Esquirol

▪ Anna Dreyfack, Psychologue, Pôle des Usagers, CH Esquirol Limoges

▪ Marie Mondou, Neuropsychologue, C2RL, CH Esquirol Limoges

Suppléant :

▪ Pr Philippe Nubukpo, Professeur de Psychiatrie, Chef du Pôle Universitaire de Psychiatrie Adulte, Personne Agée et Addictologie du CH Esquirol Limoges

**Répartition des tâches de gestion**

▪ Service organisant la gestion du recrutement : CH Esquirol, Pôle des Usagers

▪ Service organisant la gestion des inscriptions : Faculté de Médecine

▪ Service assurant la gestion des enseignements (emploi du temps, examens…) : CH Esquirol, Pôle des Usagers

▪ Service assurant la gestion financière du diplôme : Faculté de Médecine